



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

presse

Question écrite n° 128814

Texte de la question

Mme Françoise Branget attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la liquidation des sociétés Comareg et Hebdoprint prononcée le 3 novembre 2011 par le tribunal de commerce de Lyon. Ces deux sociétés représentaient le pôle de presse d'annonces gratuites du groupe Hersant média et éditaient notamment le journal gratuit de petites annonces *Paru Vendu*.. 1 650 personnes se retrouvent aujourd'hui licenciées sur 55 départements en France. Sollicitée par quelques-uns de ces salariés qui n'ont reçu à ce jour aucune indemnité de la part du groupe Hersant Media, elle lui demande de bien vouloir l'informer de l'état d'avancement des négociations et plus particulièrement sur les mesures de financement prévues pour soutenir l'accompagnement de ces salariés.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Branget](#)

Circonscription : Doubs (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128814

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1506

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)